

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU GOUVERNEMENT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans ses locaux de l'avenue Foch le jeudi 21 décembre 2000.

A l'issue de cette réunion, au cours de laquelle le gouvernement a adopté un projet de délibération à déposer sur le bureau du congrès, deux délibérations du gouvernement et trente-trois arrêtés, le communiqué suivant est diffusé.

Les arrêtés adoptés par le gouvernement concernent pour l'essentiel des décisions relatives à l'exonération de la taxe générale à l'importation en faveur de matériels destinés à la réalisation d'opérations primées par le fonds d'électrification rurale, de transport pour la conduite de véhicule de location avec chauffeurs.

Le gouvernement a arrêté en outre un projet de délibération modifiant l'annexe de la délibération relative au régime d'assurance maladie maternité des étudiants en Nouvelle-Calédonie.

En effet, la structure des établissements d'enseignement public de la Nouvelle-Calédonie a été modifiée en ce qui concerne les formations supérieures qu'ils dispensent. Certaines formations post-baccalauréat du lycée Jules Garnier ont été transférées au lycée polyvalent du grand Nouméa à Koutio.

Ainsi, pour que les étudiants inscrits dans ces lycées puissent bénéficier de leur régime d'assurances sociales lors de la prochaine rentrée scolaire, il est apparu nécessaire de modifier l'annexe de la délibération n° 63 du 1^{er} août 1997.

Par ailleurs, le gouvernement a arrêté le programme d'importation pour l'année 2001. Les mesures de protection adoptées ont fait l'objet de discussions entre les importateurs et les producteurs locaux sous l'égide des chambres consulaires et de l'établissement de régulation des prix agricoles. Ce programme est appelé à évoluer d'une année sur l'autre pour mettre en adéquation le dispositif de protection à l'importation aux besoins de l'économie locale.

Enfin, le gouvernement a procédé à la nomination de Monsieur Philippe CHARTIER, en qualité de directeur du centre hospitalier Gaston Bourret.

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie,

Jean LEQUES